

St-Rémy à pied et Hte-Sauvènière en montée

La rue Saint-Rémy est piétonnière à partir de ce mardi 1^{er} décembre, et la rue Haute-Sauvènière reste en sens ascendant jusqu'au 18 décembre pour le charroi de remblai d'un futur piétonnier rues de l'Official/Saint-Pierre vers la passerelle de la Principauté de Liège. D'autres piétonniers sont à l'étude.



← CLIC SUR LA PHOTO POUR
L'INTERVIEW DE ROLAND LEONARD

UN JEU DE CARTES (SANS CARTE BLANCHE) AUX TRAVAUX © T.B.

En dépliant un jeu de cartes de dimensions A4, A3... avec échelles, topographie et cadastres, l'échevin des Travaux Roland Léonard explique dans son bureau au château de Peralta à Angleur, que « le piétonnier plain-pied rue Saint-Rémy – à partir de ce 1^{er} décembre, se justifie par l'étréoussesse - 4 mètres, de la voirie auparavant dotée de trottoirs de 40 cm ». Le transit dans la rue Saint-Rémy a été interdit en automne durant le remplacement des conduites

avant travaux pour un piétonnier. Puis, des problèmes techniques rencontrés par la société AB Tech, les congés de Toussaint dans le secteur de la construction et l'approche de fin d'année, ont postposé la reprise du chantier du 6 novembre au début 2010 « pour ne pas éroder les fêtes de fin d'année dans la rue », explique l'échevin. Du tarmac a été posé sur les tranchées des impétrants pour homogénéiser la voirie avant reprise des travaux au printemps. Mais le

piétonnier cet automne, prévu définitif à la fin du chantier, a satisfait les riverains et commerçants. La rue n'est pas dotée de grande surfaces mais de petits commerces, et le plain-pied sans voiture invite à la flânerie ». Le statut piétonnier rue Saint-Rémy est donc officiel à partir du 1^{er} décembre. L'échevin pointe du doigt sur une carte les bornes fixes et amovibles (pour les riverains) en retrait de 5 mètres dans la rue Saint-Rémy pour, côté Saint-Paul l'accès au sas de sécurité des fourgons de la Banque nationale à l'angle Saint-Rémy/place Saint-Paul, et pour côté Maurice Destenay l'accès des véhicules au parking. Il prévoit la déviation du transit Saint-Rémy, actuel exutoire des écoles et bureaux, « par l'axe Cathédrale/Charles Magnette/XX Août, ce qui dédicacera la place Saint-Paul actuellement rond-point vers la rue Saint-Rémy, à la circulation piétonne, ou locale et donc plus paisible dès mardi ».

jusqu'au 18 décembre pour l'accès du charroi ». Le piétonnier de 60 mètres de long sur 4 mètres de large entre les rues de l'Official et Saint-Pierre sera réalisé, sur fondation en béton, avec pavés en grès, plantations, et filet d'eau central. Le cheminement aboutira à la passerelle de la Principauté de Liège surplombant la rue de Bruxelles vers les annexes du Palais de Justice, la gare du Palais et le quartier de Pierreuse. Le chantier de la Ville de 160.000€ sera terminé « en mars 2010 » prévoit Roland Léonard. Donc... six mois avant l'inauguration de la passerelle? « Le piétonnier donnera sa pleine mesure, acquiesce l'échevin, quand la passerelle sera ouverte. Ce sera une jonction de qualité, surplombant le trafic, tant pour les habitants du centre et Pierreuse que pour les navetteurs et touristes s'arrêtant à la gare du Palais ».

PLAN PIÉTONS, AU 1^{ER} SEMESTRE 2010

Le précédent piétonnier rue Pont d'Avroy, la rue Saint-Remy ce 1^{er} décembre, et le cheminement en mars vers la passerelle précédent un plus vaste plan piétons à adopter par la Ville « au 1^{er} semestre 2010, escompte l'échevin, incluant notamment, au centre, la rue de la Casquette et la place Xavier Neujean en périphérie immédiate de la rue Saint-Rémy ». A suivre... Car aucun échevinat ne joue carte blanche puisque les piétons relèvent des compétences urbanisme, mobilité, sécurité, travaux, et commerce. ♦

Terry BODSON

A PIED VERS LA PASSERELLE, EN MARS

A la même date de mardi, la rue Haute-Sauvènière, en sens montant pour les travaux au rond-point Opéra à présent terminés, aurait dû être remise en sens descendant. Sur une autre carte, l'échevin montre le grand dénivelé « trou à combler entre la rue de l'Official et la Passerelle avant réalisation d'un piétonnier entre les rues de l'Official (à l'îlot Saint-Michel) et Saint-Pierre(près de l'église Sainte-Croix): le remblai du trou par 700 m³ justifie que la rue Haute-Sauvènière reste en sens montant